

chapitre I-13.3, r. 8

Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire

Loi sur l'instruction publique
(chapitre I-13.3, a. 447).

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I
NATURE ET OBJECTIFS DES SERVICES ÉDUCATIFS 1

SECTION I
SERVICES DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET SERVICES
D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE 2

SECTION II
SERVICES COMPLÉMENTAIRES..... 3

SECTION III
SERVICES PARTICULIERS 6

CHAPITRE II
CADRE GÉNÉRAL D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS

SECTION I
ADMISSION ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE..... 9

SECTION II
CYCLES D'ENSEIGNEMENT..... 15

SECTION III
CALENDRIER SCOLAIRE ET TEMPS PRESCRIT..... 16

SECTION IV
RENSEIGNEMENTS OU DOCUMENTS À REMETTRE AUX PARENTS
DE L'ÉLÈVE..... 20

SECTION V
MATÉRIEL DIDACTIQUE..... 21

SECTION VI
RÉPARTITION DES MATIÈRES..... 22

SECTION VII
ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES..... 28

CHAPITRE III
SANCTION DES ÉTUDES 32

CHAPITRE IV
QUALITÉ DE LA LANGUE..... 35

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE
L'ÉDUCATION

Déposé le : 24 septembre 2019

N° : CCE-022

Secrétaire : Olivier Champagne

CHAPITRE V
DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES..... 36

ANNEXE I

ANNEXE II

ANNEXE III (*Abrogée*)

ANNEXE IV

ANNEXE V

ANNEXE VI

ANNEXE VII